



Baie
du-Febvre

La V'Oie de Baie-du-Febvre

Juin 2020

Bonne fête des pères!



CONCOURS DE PAVOISEMENT

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

DÉCOREZ VOTRE MAISON POUR
LA ST-JEAN ET COUREZ LA
CHANCE DE GAGNER UN PRIX !

POUR PARTICIPER :

☛ Contactez-nous au 819 519-6422 extension 1, par courriel au loisirsbdf@hotmail.com, ou via notre page Facebook.

☛ Décorez votre maison sous le thème « Fiers d'être québécois ». Animations, lumières, bricolages, drapeaux, décorations artisanales... Soyez créatifs et impliquez toute la famille!

☛ Nous passerons prendre votre maison décorée en photo* le 24 juin 2020 et diffuserons le tout sur notre page Facebook.

*Les adresses seront camouflées sur les photos diffusées

*Les participants auront le choix d'être sur les photos ou pas



Loisirs
de
Baie-du-Febvre



Bonne nouvelle ! Votre bibliothèque sera à nouveau accessible dès le 1^{er} juin prochain selon les horaires habituels. Toutefois, quelques consignes devront être respectées, comme partout ailleurs, mais rien qui ne vous empêchera de repartir avec de bons livres.



Au plaisir de vous servir !

Line Bergeron, coordonnatrice
Et toute l'équipe de la bibliothèque

Ouverture de la bibliothèque :

Les lundis de 13 h 30 à 16 h
Mardi et mercredi de 18 h 30 à 20 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h

**LES TERRAINS DE TENNIS SERONT ACCESSIBLES
DÈS LE 1^{er} JUIN !**

- **Lavage des mains obligatoire (évier et savon disponibles sur place) ;**
- **Matchs simples seulement (2 joueurs par terrain maximum) ;**
- **Respect obligatoire des consignes sanitaires ;**
- **On recommande aux joueurs d'identifier leurs balles et de ne manipuler que leur propre matériel.**



OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

Tu as entre 15 et 30 ans et tu recherches un emploi d'été ?

La Municipalité de Baie-du-Febvre recherche un employé saisonnier.

Temps plein 40h/semaine, 13,10\$/heure

De 8 à 9 semaines, à compter du 22 juin 2020

Tu devras assister l'officier municipal dans divers travaux publics, entretenir les parcs et les espaces verts, assumer toutes autres tâches connexes et remplir des rapports de tâches.

Tu devras être autonome, polyvalent et débrouillard.

Pour information : Maryse Baril, directrice générale au 819-519-6422 ext. 1

Apporte ton cv. à l'Hôtel de Ville de Baie-du-Febvre
298 Marie-Victorin
Baie-du-Febvre

Courriel : direction@baie-du-febvre.net



Juin 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Baie du-Février CONSEIL MUNICIPAL Huis clos	2	3	4 ENCOMBRANTS 	5	6
7	8	9	10	11 	12	13
14	15	16	17	18 	19	20
21  FÊTE DES PÈRES	22	23	24  SAINT-JEAN-BAPTISTE	25 	26	27
28	29	30				

Un mot de notre directeur de la Régie incendie du Lac St-Pierre



Saviez-vous que...

- Entre 2015 et 2017, il y a eu en moyenne 16 500 incendies annuellement au Québec ? C'est donc 45 incendies quotidiennement.
- Plus de 5 600 incendies touchent des bâtiments résidentiels, soit plus de 15 par jour ?
- Plus de la moitié de ces incendies sont liés à l'erreur humaine ?
- 28% des incendies de bâtiment résidentiel débutent dans la cuisine et que dans 84 % des cas, les appareils de cuisson sont en cause?
- Entre 2015 et 2017, 131 personnes sont décédées dans un incendie de bâtiment?
- Près de deux victimes sur trois sont de sexe masculin ?
- La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu?
- Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps?

Protégez-vous contre les incendies à la maison

La négligence, la distraction et l'imprudence sont les causes de la majorité des incendies résidentiels. Vous pouvez vous protéger contre les incendies par des **gestes simples** :

- Installez un avertisseur de fumée par étage, au minimum, y compris au sous-sol;
- Vérifiez leur fonctionnement régulièrement;
- Faites le plan d'évacuation de votre domicile;
- Exercez-vous à l'évacuer.

DES NOUVELLES DE NOTRE MUNICIPALITÉ

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

A NOTER, les prochaines collectes des encombrants auront lieu les **jeudis : 4 juin, 16 juillet et 13 août 2020**.

Tous les objets qui peuvent entrer dans votre bac vert doivent être mis en priorité dans le bac vert.

Assurez-vous de mettre les encombrants le mercredi soir sur le bord de la route, sur le côté de votre bac vert et non devant le bac.

La collecte des encombrants a lieu la même journée que la collecte habituelle des ordures, mais s'effectue à partir de deux camions différents. Gardez à l'esprit que le temps de transfert dans le camion doit être court et que le matériel doit pouvoir être chargé par deux (2) hommes. Les articles trop lourds ne seront pas collectés. Les articles disposés dans une remorque ou dans une boîte de camionnette ne seront pas ramassés. Les boîtes

de carton ne sont pas visées par cette collecte. Veuillez les mettre dans votre bac bleu.

DÉVERSEMENT DANS LES ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX

Il y a quelques semaines, il y a eu un déversement de produits toxiques dans le système d'égouts sanitaires et pluviaux qui a eu comme conséquence d'incommoder plusieurs résidents de la municipalité. Les employés ont dû procéder au nettoyage des canalisations.

Il est strictement interdit de déverser tous produits toxiques et dangereux (huiles usées, dissolvants et autres) dans les grilles d'égouts municipales et les drains privés. Cette situation peut mettre la vie des gens en danger, nécessiter une évacuation de la population et engendrer des coûts excessifs pour ramener la situation à la normalité. **SOYEZ VIGILANTS!**



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

L'ARTERRE est un service de maillage **gratuit** axé sur l'accompagnement et le **jumelage** entre aspirants agriculteurs et propriétaires.

Agriculteur ou propriétaire	Aspirant-agriculteur
	

Je souhaite...

- vendre ou transférer mon entreprise;
- trouver un **partenaire d'affaires**;
- louer, transférer ou vendre mes actifs (fond de terre, parcelles, bâtiments).

« Je n'ai pas de relève ! »
« Qui pourrait louer ma terre ? »
« Ça nous prendrait un associé ! »

Je souhaite...

- démarrer une nouvelle entreprise par l'achat ou la location d'actifs;
- trouver un **partenariat d'affaires**;
- reprendre une entreprise existante par l'achat, le transfert total ou partiel.

« Je me cherche une terre ! »
« Où démarrer mon projet ? »
« J'aimerais reprendre une ferme ! »

Vous aimeriez avoir plus d'informations ?
Contactez les agentes du Centre-du-Québec!

Elisabeth Gagné Gauthier Agente régionale 819-269-0894 info.cda@arterre.ca	Mylène Robitaille Agente de maillage 819 269-2715 mylene.cda@arterre.ca
---	--

MRC PARTICIPANTES:

- ARTHABASKA
- BÉCANCOUR
- DRUMMOND
- L'ÉRABLE
- NICOLET-YAMASKA

Centre-du-Québec

Marché de Baie-du-Febvre : venez encourager local!

- Tous les samedis à partir du 20 juin ;
- Au Parc des générations ;
- Respect des consignes de distanciation physique et sanitaires.



À RETENIR !

- Prochaines séances du conseil municipal les lundis; 1^{er} juin et 6 juillet 2020 à 19h30. **Pendant la période concernant la Covid-19, les séances seront tenues à huis clos.** Cependant, vous pouvez nous rejoindre au 819-519-6422 afin de vous informer de la date de reprise des séances publiques qui auront lieu à l'Hôtel de Ville à 19h30.

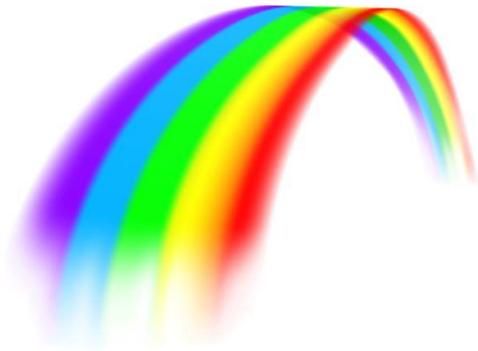
AU CONSEIL...

PARTICIPATION POUR L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Le conseil municipal a autorisé un montant de 750\$ à la Fabrique de la Vierge Marie afin de participer au coût d'entretien du cimetière.

FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Onze requérants ont fait la demande de compensations relatives aux frais de non-résidents pour les activités sportives pour les jeunes de moins de 18 ans.



LOGEMENT À LOUER | MAISON À VENDRE

Vous êtes propriétaire et vous avez une maison à vendre ou un appartement à louer?

La municipalité peut le publiciser sur son site Internet afin de vous aider à rejoindre plus d'acheteurs ou de locataires potentiels.

Si vous souhaitez afficher votre annonce, contactez la municipalité au 819 519-6422.

PEINTURE HÔTEL DE VILLE

Des travaux de rafraîchissement de peinture seront faits à l'Hôtel de ville par l'entrepreneur Parenteau & Caron de St-Célestin.

ACQUISITION TRACTEUR À GAZON

Le conseil municipal a autorisé l'achat d'un tracteur à gazon de marque John Deere chez Agritex, pour l'entretien du cimetière et des parcs municipaux.

FIBRE OPTIQUE

La fibre optique est pratiquement déployée sur le territoire à 100% par Sogetel.



THÉÂTRE BELCOURT

Prendre note que les activités du Théâtre Belcourt sont présentement interrompues. Suite aux recommandations du gouvernement.



Suivez-nous sur Facebook

LA V'OIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou BMP)
Par courriel à : journalbaie@hotmail.com
819-519-6422 ext. 1

Mise en page

Nathalie Beausoleil
Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 489 exemplaires

Les inscriptions pour le CAMP DE JOUR 2020 sont en cours!



Nous prenons dès maintenant les inscriptions pour le camp de jour de Baie-du-Febvre. Vu le contexte actuel, nous ne demanderons aucun paiement aux parents avant la confirmation officielle de la tenue du camp de jour (au plus tard le 1er juin – la décision sera prise en fonction des mesures exigées par la Santé publique).

Soyez assurés que toute l'équipe du camp de jour est prête à user de créativité afin de s'adapter aux mesures qui seront exigées par la Santé publique dans le but d'offrir un été stimulant et sécuritaire aux enfants de Baie-du-Febvre.

Pour inscrire vos enfants, c'est par ici <http://www.baie-du-febvre.net/loisirs-et-terrains-de-jeux> (il est aussi possible de demander le formulaire d'inscription en personne à l'Hôtel de ville).

Vous avez des questions? Contactez Marie-Noëlle Lavertu par courriel au loisirsbdf@hotmail.com.



LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AVEC LES RÉOUVERTURES ANNONCÉES

Depuis le mois de mars dernier, en raison de la COVID-19, plusieurs établissements étaient fermés, dont les écoles. Évidemment, il y avait moins de circulation automobile et piétonnière à la suite des mesures mises en place par le Directeur de la santé publique. Maintenant, avec l'annonce de la réouverture de quelques-uns d'entre eux, nous observerons une augmentation de la circulation routière, à vélo et piétonnière.

En tant qu'automobiliste, il faudra vous réhabituer à la cohabitation sur la route et à être vigilant quant aux usagers vulnérables tels que les piétons et les cyclistes. En tant que parent, vous avez un rôle d'éducation important à jouer auprès de votre enfant en ce temps de déconfinement. En l'absence de trottoirs, enseignez à votre enfant à circuler en bordure de la rue, face aux véhicules et en regardant devant lui. À une intersection, il faut traverser aux endroits désignés (brigadier, passage pour piéton ou à l'intersection) et s'assurer d'avoir un contact visuel avec le conducteur d'un véhicule arrêté avant de traverser.

Un autre important facteur est à considérer, soit l'imprudence des usagers de la route trop pressés qui mettent en danger la vie des jeunes qui circulent près des écoles, en circulant trop rapidement ou en effectuant des manœuvres de virage sans se soucier de leur environnement.

Pour garantir la sécurité des piétons, voici quelques conseils :

- respectez les aires réservées aux autobus scolaires
- arrêtez la voiture à l'endroit désigné par l'école
- faire attention aux enfants qui circulent tout autour
- respectez les limites de vitesse affichées
- en présence d'un brigadier scolaire, respectez ses signaux (les brigadiers sont là pour assurer la sécurité des enfants, y compris le vôtre)

Prenez note que pour la sécurité des enfants, des piétons et cyclistes, des opérations policières de prévention et de répression auront lieu dans les MRC de Maskinongé, des Chenaux, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

À bord de votre véhicule, vous êtes le seul responsable de votre conduite et de la sécurité autour de vous. Soyez vigilant et prudent !

RIGIDBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour – Nicolet – Yamaska



Baie du-Febvre

POUR UNE GESTION DE VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES *en toute sécurité!*

Par l'entremise de cette communication, la RIGIDBNY, en collaboration avec la municipalité de Baie-du-Febvre, souhaite vous informer relativement aux services actuellement à votre disposition, tout comme sur les bonnes pratiques à adopter.

✓ **Collecte des encombrants :**

La collecte des encombrants sera votre meilleure alliée pour disposer de vos gros rebuts. Assurez-vous de ne pas les manquer : **4 juin, 16 juillet, 13 août et 22 octobre.**

CONSIGNES À RESPECTER POUR UNE COLLECTE D'ENCOMBRANTS RÉUSSIE!

- Positionnez vos encombrants à côté de votre bac à ordures et non devant, de sorte à permettre la collecte du bac.
- Garder à l'esprit que le temps de transfert dans le camion doit être court et que le matériel doit pouvoir être chargé par deux (2) hommes. Les articles trop lourds ne seront pas collectés.
- Les articles disposés dans une remorque ou dans une boîte de camionnette ne seront pas ramassés.
- Les boîtes de carton ne sont pas visées par cette collecte. Veuillez les mettre dans votre bac bleu.

QUELQUES MATIÈRES VISÉES PAR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

- meubles rembourrés (matelas, sofas, fauteuils),
- toile de plastique, de vinyle ou de piscine,
- jouets en plastique de grande dimension,
- tapis.

✗ *Prière de ne pas apporter ces matières à l'écocentre.*

✓ **Collecte des matières recyclables :**

Nous vous sensibilisons sur le fait que les matières doivent être confinées à l'intérieur du bac et que le couvercle doit être fermé pour assurer la collecte. Le bac de recyclage est réservé pour des matières utilisées au quotidien, tels que : *papier, carton, contenants en plastique, verre ou métal.*

Nous vous invitons à défaire les boîtes afin d'optimiser l'espace et à consulter notre site internet en cas de doute sur les matières admises dans le bac de recyclage.

✓ **Gestion des résidus verts et matériaux de construction.**

Veuillez noter que le point de dépôt situé au **terrain des loisirs est actuellement fermé**. Merci de ne pas disposer d'aucune matière directement au sol sur ce site, ni sur aucun autre terrain. Advenant un besoin pour la disposition de ces rebuts, veuillez utiliser les services suivants :

Écocentre Saint-Léonard-d'Aston

444, rue de l'Exposition

- Jeudi : 13h à 19h
- Vendredi & Samedi : 9h à 15h

Écocentre Nicolet

Au bout de la rue Monseigneur-Gravel

- Jeudi : 16h à 19h
- Vendredi & samedi : 9h à 16h

Écocentre Saint-Grégoire

18055, rue Gauthier

- Lundi au mercredi : 13h à 17h
- Jeudi : 13h à 19h
- Vendredi & samedi : 9h à 15h

CONSIGNES RELATIVES AUX ÉCOCENTRES :

- ✓ Présenter une pièce d'identité valide avec photo.
- ✓ Prévoir un temps d'attente.
- ✓ Privilégier l'usage d'un sac de papier pour vos résidus verts, puisque les sacs de plastique devront être défaits.
- ✗ **Secteur commercial non accepté.**

✓ **Résidus domestiques dangereux**

Prenez note que le service pour la collecte des peintures à la Coop Agricole, situé au 40 rue de l'Église, est toujours disponible. Il est important de ne pas disposer des RDD aux ordures, puisqu'ils occasionnent des bris aux camions ou de fâcheux accidents, tels que des incendies.

POUR OBTENIR D'AUTRES INFORMATIONS

819-294-2999 • WWW.RIGIDBNY.COM

ACHAT LOCAL

Maintenant plus que jamais, privilégier l'achat local.

5 raisons
d'acheter
LOCAL

1. Investir dans ma région
2. Contribuer au maintien d'une offre commerciale dynamique
3. Redécouvrir les richesses de ma communauté
4. Poser un geste pour l'environnement
5. Bénéficier d'un service plus personnalisé



Une belle offre de service est disponible dans notre région! En voici quelques-uns :

- Traiteur Madame Claire (Baie-du-Febvre)
- Garage Manseau Inc. (Baie-du-Febvre)
- Coop Covilac BMR (Baie-du-Febvre)
- Esthétique d'autos Beaudoin (Baie-du-Febvre)
- Côté & Parker Mécanique Inc (Baie-du-Febvre)
- Au temps jadis (ébéniste d'art) (Baie-du-Febvre)
- A.R.C Menuiserie Enr. (Baie-du-Febvre)
- Restaurant-Dépanneur l'Escale (Baie-du-Febvre)
- Les Charmes du Bois (Baie-du-Febvre)
- Les délices du centre-ville (Nicolet)
- Le Galoto (Nicolet)
- Friperie Prêt à reporter (Nicolet)
- Ubald Forest BMR (La Visitation)
- Ferme de l'Élouard (bœuf Angus, saucisses maison et plus) (St-François-du-Lac)
- Ferme des Ormes (légumes et fleurs) (Pierreville)
- Ferme Jean-Yves Gamelin (légumes et fleurs) (Pierreville)
- Poissonnerie Gaétan Desmarais (Notre-Dame-de-Pierreville)
- Et plusieurs autres à découvrir ou redécouvrir !



Voici différents site web pour favoriser l'achat local :

www.panierlocal.ca

www.lepanierbleu.ca

www.acheterquebécois.ca

www.signelocal.com

www.terroirsquebec.com

